

VILLE DE VALOGNES

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 19 juin 2008 à 18 heures

COMPTE RENDU DES QUESTIONS SOUMISES A DELIBERATION

1. Attribution à titre exceptionnel de subventions municipales.

Sur avis de sa Commission Finances - Développement économique, industriel et commercial - Administration Générale réunie le 12 juin 2008, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **ALLOUE** à titre exceptionnel **deux subventions d'un montant de 160 € chacune**, à l'Association « La Valognaise Athlétisme » pour la participation de cinq licenciés aux Championnats de France de Cross Country le 2 mars 2008 à Laval (53) et de deux licenciés aux Championnats de France de Marathon le 1^{er} mai 2008 à Sénart (77).

2. Numérisation des actes d'état-civil - Consultation en procédure adaptée.

Lors de sa réunion du 14 février 2008, la précédente Assemblée communale s'est prononcée favorablement sur le projet de numérisation des actes de l'Etat Civil en votant un crédit de 45 000 € au budget primitif 2008 ; cette numérisation permettant notamment la délivrance en temps réel des copies intégrales, des extraits d'actes avec et sans filiation par les agents du service Etat Civil, et la préservation des registres.

Sur avis de la Commission Finances - Développement économique, industriel et commercial - Administration générale réunie le 12 juin 2008, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **DONNE SON ACCORD** à la numérisation des actes d'Etat-Civil en recourant à la procédure adaptée, conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics.

3. Entretien d'une partie des espaces verts de la Ville - Consultation en procédure adaptée.

Par délibération en date du 20 décembre 2007, la précédente Assemblée Communale a donné son accord à la passation d'une nouvelle convention d'une durée de trois années avec l'E.S.A.T. (**Etablissement de Soutien et**

d'Aide par le Travail précédemment dénommé C.A.T.) pour l'entretien d'une partie des espaces verts de la Ville de Valognes.

Suite aux observations des Services de la Sous-Préfecture, ces délibération et convention ont fait l'objet d'une annulation lors de la séance du 14 février dernier ; la Ville de Valognes devant lancer pour ce type de prestation une consultation en procédure adaptée pour la passation d'un marché public.

Sur avis de la Commission Finances - Développement économique, industriel et commercial - Administration Générale réunie le 12 juin 2008, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **DONNE SON ACCORD** à l'engagement d'une consultation en recourant à la procédure adaptée conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics pour l'entretien d'une partie des espaces verts de la Ville de Valognes représentant une contenance globale de 25.845 m².

4. Indemnisation de sinistres.

Suite à deux sinistres survenus le 22 janvier 2007 au cours d'un orage, à l'église Saint-Malo et aux serres municipales, sur avis de sa Commission Finances - Développement économique, industriel et commercial - Administration Générale réunie le 12 juin 2008, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **DONNE SON ACCORD** à l'encaissement de l'indemnisation proposée à hauteur de 64.743 € par la Compagnie AXA, pour la réfection des installations électriques de l'Eglise Saint-Malo et le remplacement d'un régulateur aux serres municipales.

5. Indemnité de conseil et d'assistance au Trésorier Receveur Municipal.

Le Conseil Municipal, après examen par sa Commission Finances - Développement économique, industriel et commercial - Administration Générale réunie le 12 juin 2008, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **DEMANDE** le concours du Trésorier Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable, et lui **ACCORDE** une indemnité prenant effet au 22 mars 2008 pour se terminer à la fin du mandat.

6. Dispositions concernant le Personnel Communal.

Sur avis de sa Commission Finances - Développement économique, industriel et commercial - Administration Générale réunie le 12 juin 2008, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **AUTORISE** la modification du tableau des emplois communaux et le renouvellement de contrats de travail.

7. Budget principal de la Ville - décision modificative n°2.

Sur avis de sa Commission Finances - Développement économique, industriel et commercial - Administration Générale réunie le 12 juin 2008, l'Assemblée

Communale, par 22 voix pour et 7 abstentions, **ADOpte** la décision modificative n°2 du Budget Principal 2008 de la Ville.

8. Mise en place durant l'été d'une navette par car « Valognes – Bricquebec – Carteret ».

Depuis l'été 1999, une navette gratuite par car circule entre Valognes et Barneville-Carteret, via Bricquebec, pour permettre aux Valognais de se rendre sur les plages de Barneville-Carteret, et aux habitants de Bricquebec et de la Côte des Iles, de fréquenter la piscine municipale de Valognes.

Sur avis de sa Commission Sports – Infrastructures sportives réunie le 4 juin, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **DECIDE** le renouvellement de ce service en juillet et août 2008.

9. Tarification, contrat, conventions et avenant.

Sur avis de ses différentes Commissions réunies les 4, 11 et 12 juin 2008, le Conseil Municipal :

* par 24 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention, **DONNE SON ACCORD** à l'application de la nouvelle tarification des repas, à compter de la prochaine rentrée scolaire, fixée le 2 septembre 2008, pour les bénéficiaires de la « Carte Loisirs » CAF et des « Bons Vacances » MSA utilisant la formule « demi-journée avec repas » des « Mercredis Loisirs ».

* à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **AUTORISE** la passation et le renouvellement du contrat, des conventions et de l'avenant suivants :

- *Contrat de cession avec la Compagnie Tohu-Bohu pour un spectacle vivant déambulatoire du groupe « Percus et Chemises », dans le cadre de la Fête de la Musique le 20 juin prochain – Montant : 2.000 € TTC.*
- *Convention de prêt à l'association de sauvegarde de l'église de Morsalines, d'une exposition de la bibliothèque municipale, intitulée « Un Normand sur les chemins de Compostelle » retraçant le voyage de Jean MARGUERITTE. Prêt gratuit du 15 au 30 juillet 2008.*
- *Convention avec Yvan MARIE, graphiste indépendant, pour l'organisation d'un stage d'initiation au graff dans le cadre de l'opération « Été-Jeunes 2008 » - Stage prévu les 12, 13 et 14 août 2008 à l'Hôtel-Dieu pour un montant total de 740 €.*
- *Convention de mise à disposition à titre gracieux de deux salles d'activités du Centre de Loisirs Sans Hébergement à la Communauté de Communes du Bocage Valognais, pour les activités du Relais Assistantes Maternelles – Renouvellement du 18 septembre 2007 au 29 juin 2010.*
- *Conventions pour la mise à disposition à titre gratuit des équipements sportifs municipaux, conformément à la délibération du Conseil Municipal du 13 septembre 1995, avec les associations relevant de la loi 1901 et avec les établissements scolaires du second degré et la collectivité de rattachement (Conseil Général pour les collèges et Conseil Régional pour le lycée).*

- *Convention avec l'Inspection Départementale de l'Education Nationale pour fixer les conditions d'organisation des activités aquatiques scolaires à la piscine municipale, pour l'année scolaire 2008-2009.*
- *Avenant au bail conclu en février 2006 avec le Secours Populaire pour la location gratuite à compter du 1^{er} janvier 2008, d'un immeuble situé au Gravier.*

10. Cession d'une parcelle de terrain de l'Espace d'Activités Economiques - secteur de Prémésnil.

Sur avis de sa Commission Finances - Développement économique, industriel et commercial - Administration Générale réunie le 12 juin 2008, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, **DONNE SON ACCORD** à la cession d'une parcelle de terrain de l'Espace d'Activités Economiques - secteur de Prémésnil, d'une superficie d'environ 5.300 m² au profit de la SAS V.J.P. Industrie.

11. Transport - Développement d'actions de formation par le Groupe PROMOTRANS.

Souhaitant apporter une offre de formations transport pour les entreprises de l'Espace d'Activités d'Armanville et pour les demandeurs d'emploi du bassin économique local et faciliter la démarche du Groupe PROMOTRANS pour permettre le développement de ces actions de formation sur Valognes,
Sur avis de sa Commission Finances - Développement économique, industriel et commercial - Administration Générale réunie le 12 juin 2008, l'Assemblée Communale, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **DONNE SON ACCORD** :

- * à la location selon le tarif en vigueur, au groupe PROMOTRANS, d'une salle du Tribunal pour assurer la formation théorique,
- * et à la mise à disposition ponctuelle, pour la pratique de la conduite sur routes, du prolongement de la route de Prémésnil sur l'Espace d'Activités d'Armanville.

12. Fourniture de carburants pour les véhicules et le matériel - Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises.

Conformément au Code des Marchés Publics, sur avis de la Commission Environnement - Cadre de Vie - Urbanisme réunie le 11 juin 2008, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **APPROUVE** le Dossier de Consultation des Entreprises, pour la fourniture des carburants pour les véhicules et matériels de la Ville et **RETIENT**, comme mode de dévolution des travaux, la procédure d'appel d'offres ouvert.

13. Implantation d'un nouveau site émetteur-récepteur de téléphonie mobile par le groupe ORANGE - Passation d'un bail.

Sur avis de la Commission Environnement - Cadre de Vie - Urbanisme réunie le 11 juin 2008, au cours de laquelle le projet a été présenté par les Représentants de la Société ORANGE FRANCE TELECOM, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur l'implantation d'un nouveau site émetteur-récepteur de téléphonie mobile par le Groupe ORANGE et **ACCEPTE** les conditions particulières du bail à intervenir entre la Commune de Valognes et la Société ORANGE France Télécom.

14. Création d'un réseau d'assainissement et renforcement du réseau AEP - Hameaux La Lande de Beaumont/la Croix des Faulx - Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises.

Sur avis de la Commission Environnement - Cadre de vie - Urbanisme réunie le 11 juin 2008, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés :

- * **ADOPTÉ** le programme de travaux concernant la création d'un réseau d'assainissement et de renforcement du réseau A.E.P., hameaux de la Lande de Beaumont et de la Croix des Faulx ;
- * **RETIENT**, comme mode de dévolution des travaux, la procédure d'appel d'offres ouvert ;
- * **et AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché à intervenir.

15. Diagnostic conformité des raccordements E.U. / E.P. et contrôle des installations sanitaires des immeubles.

Sur avis de la Commission Environnement - Cadre de vie - Urbanisme réunie le 11 juin 2008, l'Assemblée Communale, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- * **PREND ACTE** de la volonté municipale d'effectuer « un diagnostic conformité » eaux usées / eaux pluviales systématique des installations sanitaires des immeubles ;
- * **ARRETE** les coûts correspondant à cette prestation :
 - visite de « diagnostic conformité » 100 €
 - visite de contrôle (*le cas échéant*) 35 €
- * **et FIXE** le délai de mise en conformité du raccordement eaux usées / eaux pluviales et des installations sanitaires de l'immeuble à un an dans le cas général et à trois mois en cas de pollution directe constatée, délai prenant effet à compter de la date d'envoi du dossier de contrôle.

16. Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement - Exercice 2007.

*Rapport affiché
dans le hall.*

Suite à l'adoption du compte administratif 2007 du Service Communal de l'Eau et de l'Assainissement, les Conseillers Municipaux **PRENNENT ACTE** de ce rapport annuel.

17. Dénomination d'une voie route de Cherbourg, au lieudit Tivoli.

Sur avis de sa Commission Environnement - Cadre de Vie - Urbanisme réunie le 11 juin 2008, le Conseil Municipal, à la majorité, **DENOMME** la voie route de Cherbourg, au lieudit Tivoli, **Boulevard de Tivoli**.

Valognes, le 26 juin 2008

LE MAIRE :

Jacques COQUELIN